

Régie de l'énergie
R-3970-2016

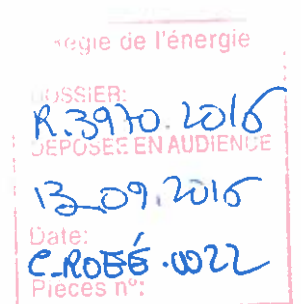
Gaz Métro

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif à compter du 1er octobre 2016

ROÉÉ
Rapport d'analyse

par
Jean-Pierre Finet, Consultant
Bertrand Schepper, Consultant

12 septembre 2016



PREUVE

Note: voir aussi la Preuve conjointe GRAME-ROEÉ

- **Présentation:**
 - **AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219**
 - Proposition mal fondée
 - **PROCESSUS DE CONSULTATION RÉGLEMENTAIRE PAR LE BIAIS DE SÉANCES DE TRAVAIL**
 - Proposition non optimale

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- Objectif
 - Maintenir le succès des programmes
- Justifications
 - Commentaires des ingénieurs
 - Non-indexation des aides financières en 13 ans
 - Analyse des facteurs limitant l'aide financière
 - Mise à jour des surcoûts
 - Faible compétitivité relative des aides financières
 - Faible ratio \$/m³ économisé

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- “Pas un handicap pour les programmes PE218 et PE219”, mais tant qu’à y être...
- Commentaires PE208
 - Participants (décideurs)
 - taux de satisfaction élevé
 - Ingénieurs:
 - aide financière peu compétitive
 - dans la fourchette inférieure
 - mériterait une hausse pour le PE208
 - ne semble pas tenir compte des BNÉ

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- La non-indexation des aides financières
 - IPC a cru de 23.28% entre 2003 et 2015:
 - sans lien direct avec le coût des mesures
 - le coût de certaines mesures pourrait même avoir diminué

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- Facteurs limitant l'aide financière
 - 3% seulement des dossiers limités par le critère du 50% des coûts d'investissements (et non des surcoûts):
 - Normal, étant donné que les surcoûts n'équivaldraient qu'à un faible pourcentage des coûts d'investissements
 - L'aide financière octroyée a pu dépasser les surcoûts dans plusieurs cas
 - Et davantage pour les projets qui ont aussi bénéficié de l'aide du BEIÉ

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- La mise à jour des surcoûts
 - Accroissement de 70% pour PE 208:
 - Exercice purement théorique
 - À considérer avec beaucoup de réserve

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- La faible compétitivité des aides
 - Comparaison avec Hydro et BEIÉ non pertinente:
 - Pas en concurrence, même parfois complémentaire
 - Prix de l'énergie différents, rentabilité différente

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

- Le faible ratio \$/m³ économisé
 - Les programmes d'aide à l'implantation sont trop rentables
 - Injuste de comparer la rentabilité d'un programme visant la clientèle CII avec ceux de la clientèle résidentielle et à faible revenu

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

Gaz Metro vs Enbridge

PE208		Enbridge Tiered Program
Actuel	Proposé	Nouvellement rehaussé
0,25 \$/m ³	0,50 \$/m ³	0,10 \$/m ³ pour 0% à 10% 0,20 \$/m ³ pour 10.01% à 20% 0,30 \$/m ³ pour 20.01% et plus
25 000 \$ max	100 000 \$ max	100 000 \$ max

AJUSTEMENTS DES AIDES FINANCIÈRES DES PROGRAMMES PE208, PE218 ET PE219

Gaz Métro vs Enbridge

PE218 et PE219		Enbridge Industrial Program
Actuel	Proposé	Actuel
0,10 \$/m ³ 0,20 \$/m ³ 0,25 \$/m ³	0,15 \$/m ³ 0,25 \$/m ³ 0,30 \$/m ³	0,20 \$/m ³ pour premiers 50000 m ³ 0,05 \$/m ³ pour suivants
175 000 \$ max	175 000 \$ max	100 000 \$ max

CRITÈRES POUVANT FAVORISER UNE HAUSSE DES AIDES

- Haut taux d'opportunisme
- Faibles résultats du test du participant
- Cibles d'économie d'énergie plus ambitieuses

Conclusions sur l'ajustement des aides financières des programmes PE208, PE218 et PE219

- Rehaussement non nécessaire et non justifié
- Affecte négativement la rentabilité du PGEÉ
- Inapproprié tant que la question des surcoûts n'est pas réglée
- Inapproprié tant que les enjeux de double comptage ne sont pas réglés

PROCESSUS DE CONSULTATION RÉGLEMENTAIRE PAR LE BIAIS DE SÉANCES DE TRAVAIL

- Objectif : prévoir plusieurs situations du point de vue de l'intervenant
- Assurer une bonne compréhension de possibles problèmes complexes
- Accord général avec la proposition avec certaines bonifications

PROCESSUS DE CONSULTATION RÉGLEMENTAIRE PAR LE BIAIS DE SÉANCES DE TRAVAIL

- Au chapitre du respect du caractère public de la régulation, la nécessité de circonscrire la confidentialité des séances de travail préconisées par Gaz Métro.
- Recours à la notion de « sous toutes réserves » (« sans préjudice ») afin limiter lorsque justifié par Gaz Métro la libre production des documents des séances.
- Engagement / Régie

PROCESSUS DE CONSULTATION RÉGLEMENTAIRE PAR LE BIAIS DE SÉANCES DE TRAVAIL

- Permettre, si nécessaire, la venue d'experts-conseil
- Permettre, si nécessaire, la venue de procureurs
- Revoir les frais de participation
- En plus de bilan annuel dans la cause tarifaire comme accepté par GM (n.s. v. 1, p.146-147), faire un évaluation complète de l'expérience des séances de travail dans 2 ans